

## MON DISCOURS LORS DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE L'ATELIER STRATEGIQUE DE L'ALLIANCE 8.7

Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis d'être avec vous ce matin, pour l'ouverture de cet atelier du groupe d'action de **l'Alliance 8.7, sur le travail des enfants, le travail forcé, l'esclavage moderne et la traite des êtres humains dans les chaînes d'approvisionnement des matières premières.**

Avant tout propos, je voudrais saluer la présence de Madame Clarisse DUNCAN, Epouse de Monsieur le Vice Président, et celle de Madame Assétou GON COULIBALY, Epouse de Monsieur le Premier Ministre, ainsi que toutes les hautes personnalités présentes.

Je souhaiterais à présent, saluer les présences appréciées de **Monsieur ABINAN Kouakou Pascal, Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale - Président du Comité Interministériel de lutte contre le travail des enfants** ; ainsi que celle de **Madame BAKAYOKO Ly Ramata, Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant - Vice-Présidente du même Comité.** Merci d'être des nôtres ce matin.

Je salue également la présence **des Honorables Ministres du travail du Sri Lanka et du Ghana**, qui ont effectué le déplacement pour participer à cette importante rencontre, ainsi que celle de **Monsieur l'Ambassadeur Michel ARION, Directeur Exécutif de l'Organisation Internationale du Cacao** qui sont à nos côtés ce matin.

J'associe à ces salutations, **Monsieur le Gouverneur Beugré MAMBE**, qui est avec nous aujourd'hui.

Je voudrais saluer aussi, l'ensemble des **Ambassadeurs et Membres des Missions Diplomatiques**, ainsi que **les Chefs d'Agences des Nations Unies, et particulièrement Monsieur Maurice YAMEOGO, Représentant Pays de l'OMS**, qui représente à cette cérémonie, **Monsieur le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire.**

Mes salutations vont ensuite à Madame **Tanya RASA, Chef du Département Afrique pour la Lutte contre le Travail des Enfant de l'USDOL**, que je revois avec grand plaisir. Merci chère Tanya d'avoir fait le déplacement depuis Washington.

Je souhaiterais à présent, remercier **Madame Cynthia SAMUEL-OLONJIWON, Directrice Régionale pour l'Afrique du BIT**, ainsi que **Monsieur Dramane HAIDARA, Directeur Pays du BIT**, pour l'organisation de ce deuxième atelier stratégique de l'Alliance 8.7 en Côte d'Ivoire. Merci pour les mots si chaleureux dits à mon endroit chère Cynthia.

Je voudrais saluer aussi **Madame Beate ANDREES, Chef du Département des principes fondamentaux et des droits au travail du BIT**, pour son excellente présentation de l'Alliance. J'ai été très heureuse de vous revoir en terre ivoirienne, chère Beate.

J'adresse également mes salutations à **Monsieur Jean-Marc YACE, Maire de la Commune de Cocody**, que je remercie pour son chaleureux mot de bienvenue, ainsi que **toutes les personnalités** présentes à cette cérémonie, et **les membres de ma délégation** qui sont à nos côtés.

Je salue aussi tous **les Présidents et Directeurs Généraux des sociétés partenaires de la lutte contre le travail des enfants**, ainsi que **les ONG nationales et internationales**.

Je salue également **nos honorables chefs traditionnels et religieux**, qui nous entourent de leurs bénédictions.

Mes salutations vont enfin, aux **organisations patronales et syndicales**, ainsi qu'à **l'ensemble des participants et délégations** venus de plusieurs pays pour contribuer aux réflexions de cet atelier. Je leur souhaite Akwaba en Côte d'Ivoire et on séjour en terre ivoirienne.

**Mesdames et Messieurs,**

En 2016, à la suite de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, des dirigeants du monde entier lançaient l'Alliance 8.7.

Ce partenariat mondial visait à accélérer l'action en faveur de l'éradication du travail forcé, de l'esclavage moderne, de la traite des êtres humains et du travail des enfants, conformément à **la cible 8.7 des Objectifs de Développement Durable**.

Pour plus d'efficacité dans la coordination de la stratégie d'intervention, l'Alliance a créé **quatre groupes d'action dont celui lié aux « chaînes d'approvisionnement »**.

Après avoir pris part à la réunion de lancement de **l'Alliance 8.7 à New-York en septembre 2016**, je me réjouis de participer aujourd'hui à cette nouvelle rencontre **qui se tient à Abidjan**.

Et je voudrais à ce propos, remercier les membres de l'Alliance 8.7 pour avoir choisi la Côte d'Ivoire comme pays hôte de cet important rendez-vous international qui enregistre cette année, **la participation de vingt-deux pays**.

L'atelier de réflexion qui nous réunit aujourd'hui, nous permettra **d'examiner les progrès réalisés** depuis la création de l'Alliance et de consolider les acquis.

Il nous sera ainsi possible de mieux planifier et **d'accélérer nos actions futures, en faveur de l'éradication du travail forcé, de l'esclavage moderne, de la traite des êtres humains et du travail des enfants**.

Car c'est en partageant nos expériences et nos bonnes pratiques, et en fédérant nos efforts à travers un solide réseau d'acteurs clefs, que nous parviendrons à faire avancer la lutte.

Par ailleurs, cette importante rencontre vise aussi à **examiner spécifiquement la question du travail des enfants dans les domaines de l'agriculture, des mines et de la pêche**. Elle constitue une belle opportunité pour les pays membres de l'Alliance 8.7, de **prendre des résolutions et de proposer des recommandations susceptibles de faire avancer le combat contre ce fléau dans nos pays respectifs**.

Je constate également avec enthousiasme, que des actions ont déjà été menées par l'Alliance, parmi lesquelles je citerai **la cartographie des initiatives de lutte contre le travail forcé et la traite d'êtres humains dans la chaîne d'approvisionnement**.

Cette cartographie permettra je l'espère, de faire un meilleur suivi des projets de lutte, et de mieux orienter nos actions collectives pour plus d'efficacité.

A ce stade de mon propos, je voudrais à saluer les initiatives déjà prises par **l'Alliance, et féliciter tous les pays membres pour les efforts consentis**.

**Mesdames et Messieurs,**

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, depuis plusieurs années, nous avons entrepris de mener des actions rigoureuses, pour éliminer l'exploitation et le

travail des enfants dans tous les secteurs d'activités. L'objectif recherché étant de protéger tous nos enfants, partout où ils se trouvent.

A cet effet, le Comité National de Surveillance que je préside, en collaboration avec le Comité Interministériel et nos partenaires, a mis en place **deux Plans d'Actions Nationaux de 2012 à 2017**.

Et un **troisième plan d'action 2019-2021** vient d'être finalisé et sera présenté dès la semaine prochaine. Ces plans nous permettront de réaliser **de nombreuses actions dans les domaines de la prévention, de la protection et de la répression**, en phase avec les objectifs de l'Alliance 8.7.

Ainsi, jusqu'à ce jour, nous avons mené des **campagnes de communication, d'information et de sensibilisation des populations, et formé les différents intervenants de la chaîne de remédiation** à l'échelle nationale.

Dans cette même optique, la Côte d'Ivoire a **légiféré sur l'interdiction des pires formes de travail des enfants pour réprimer les trafiquants et les contrevenants à la loi**.

En ce qui concerne **l'esclavage moderne et la traite des êtres humains**, notre pays a également pris **d'importantes mesures pour renforcer son dispositif législatif et institutionnel** en vue de lutter plus efficacement contre ce fléau.

Sur le plan législatif, **la Côte d'Ivoire a adopté en 2016 une loi qui interdit et réprime la traite des êtres humains et qui protège les victimes et les témoins**.

En vertu de ces lois, plusieurs trafiquants ont été arrêtés et condamnés à des peines d'emprisonnement ferme, et les victimes ont été pris en charge.

**Au plan Institutionnel, un Comité National de lutte contre la traite des êtres humains a été mis en place**. Ce comité, en collaboration avec l'ONUDC a élaboré un Plan d'Action National 2016-2020 de lutte contre la traite des êtres humains, qui est actuellement en cours d'exécution.

Ce plan permet de renforcer les mesures de prévention et de prise en charge des personnes victimes de traite et de travail forcé, notamment les jeunes filles.

Je voudrais par ailleurs, signaler que **la Fondation Children Of Africa** que je préside, s'est penchée sur ce problème et **a entamé la construction de trois centres d'accueil pour les victimes de ce fléau**. Le premier centre situé à **Soubré**, dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, en zone de production du cacao est achevé et fonctionne déjà depuis un an.

**Ceux de Bouaké au centre du pays, et Ferkéssédougou au nord**, seront terminés avant la fin de l'année.

**Mesdames et Messieurs,**

Je me réjouis de l'engagement pris par le Gouvernement, de faire de notre pays, un pionnier pour poursuivre nos efforts en vue d'atteindre la cible 8.7 des ODD. Et je peux vous dire que je l'appuierai, car cette démarche est en droite ligne des actions déjà accomplis et des efforts mis en œuvre, pour venir à bout de ce fléau en Côte d'Ivoire.

Je voudrais clore mon propos, en invitant tous les pays membres de l'Alliance 8.7 à accentuer leurs efforts, dans la lutte contre **le travail forcé, l'esclavage moderne, la traite des êtres humains et le travail des enfants**.

Sur ces mots, tout en vous souhaitant de fructueux travaux, je déclare ouvert le second atelier du groupe d'action de l'Alliance 8.7 pour les chaînes d'approvisionnement.

**Je vous remercie.**